



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Neueintragungen - Nouvelles inscriptions - Nuove iscrizioni

NE

Association Culturelle des Musulmans de Neuchâtel ACMNE,
à Neuchâtel, rue des Tunnels 36, 2000 Neuchâtel, CHE-103.668.956.
Nouvelle association. Statuts du 19.04.1992, modifiés en dernier lieu
le 22.02.2009. But: défendre les intérêts de ses membres; défendre et
représenter les intérêts des musulmans vivant à Neuchâtel et en
Suisse indépendamment de leurs origines et de leurs nationalités;
oeuvrer pour que les musulmans puissent accomplir leurs pratiques
rituelles et culturelles sur le même pied d'égalité avec les autres reli-
gions; informer sur l'islam à travers les structures sociales et admi-
nistratives, notamment l'administration, le corps de l'éducation et
de l'enseignement, le corps de la santé, la classe politique, les clubs
sportifs, etc.; faire de l'association et ses locaux un cadre d'accultu-
ration entre les différentes générations musulmanes vivant à
Neuchâtel; renforcer le rôle de la famille dans l'éducation et la moti-
vation de leurs enfants pour contribuer au bien de la société; lutter
contre la haine et l'exploitation de la peur de l'autre pour s'en
prendre à une minorité religieuse ou ethnique; lutter contre les pro-
blèmes menaçant la paix publique, la santé, les futures générations,
la nature, la famille, l'enfance; renforcer les valeurs de respect entre
les composantes de la société dans un esprit de reconnaissance mutu-
elle; créer, maintenir et renforcer un réseau de partenaires, notam-
ment par la participation aux manifestations et l'adhésion aux orga-
nisations ayant pour but l'unification des musulmans. Ressources:
toutes libéralités de nature mobilière ou immobilière permises par
le droit suisse et conformes à la religion islamique, qui ne sont pas
grevées de charges ou de conditions incompatibles avec le but de
l'association, cotisations des membres, dons, legs, souscriptions et
successions consentis par des tiers en Suisse ou à l'étranger, subven-
tions, indemnités et aides financières cantonales ou fédérales, libé-
ralités faites par des institutions privées ou publiques, suisses ou
étrangères. Comité: Cherif Mohamed Jamel, président, Al Ahmadi
Salah, trésorier, Chaibi Mohamed, et Gara Slaheddine, tous les
quatre de Tunisie, à Neuchâtel. Signature individuelle du président;
les autres membres du comité n'exercent pas la signature sociale.

Registre journalier no 3172 du 20.10.2014 / CHE-103.668.956 / 01784577